

## INTERVIEW Top Pharm, des alpha-amylases reveloises à l'assaut du monde

Spécialisée sur les médicaments à base d'alpha-amylases, la société Top Pharm trace discrètement la voie de son succès et de son positionnement très spécifique. Entretien avec Murielle Bacabe, Directeur R&D, et Laurent Mialaret, Président des Laboratoires TOP PHARM.



### 1- Présentez-nous Top Pharm ?

Top Pharm est loin d'être une start-up ! C'est une société fondée dans les années 80 par Jean Chatillon avec l'objectif de commercialiser des médicaments à base d'alpha-amylase dans les pays du Maghreb. Aujourd'hui, nous avons développé l'activité et monté un laboratoire de R&D pour assurer le développement et le suivi de nos gammes de produits, toujours majoritairement à base d'alpha-amylases mais également à base d'autres actifs. La société a son siège à Revel, mais la partie R&D est à Toulouse : nous avons longtemps été hébergés dans le Hall Gilbert Durand de l'INSA de Toulouse, mais nous avons en 2006 agrandi nos laboratoires sur Canal Biotech. Top Pharm, qui a été reprise par le fils de son fondateur, Alain Chatillon, compte 9 salariés, avec un tiers des effectifs dédiés à la R&D.

### 2- Quel est votre positionnement dans un secteur pharmaceutique de plus en plus complexe et mondialisé ?

Nous sommes un peu à part dans ce monde de l'industrie pharmaceutique. Nous sommes titulaires d'AMM mais nous ne fabriquons pas nous-mêmes et nous ne commercialisons pas nos produits en nom propre.

Notre originalité tient aussi dans notre spécialisation sur les alpha-amylases qui sont des produits complexes mais sur lesquels notre expertise est reconnue, grâce à de longues années de travail sur ces molécules. Les produits à base d'alpha-amylases sont essentiellement dédiés aux pathologies de la sphère ORL, et connaissent un regain d'engouement car ils ont peu de contre-indications et sont bien tolérés. Ce sont des médicaments utilisés depuis longtemps sur lesquels la pharmacovigilance est rassurante et ce sont d'ailleurs

aujourd'hui un des rares médicaments encore autorisés en pédiatrie pour ces pathologies ORL souvent récurrentes.

Mais nous avons également développé récemment un nouveau produit à base de ginkgo biloba dédié aux troubles circulatoires : ce produit est commercialisé en France depuis un an. Et le mois dernier, nous travaillions à la modification d'un dossier d'AMM. Pour une petite équipe comme la nôtre, c'est un travail constant d'assurer le développement et le suivi, notamment au niveau réglementaire, d'une gamme de produits car même si, à ce jour, nous ne fabriquons pas, nous sommes malgré tout soumis aux mêmes contraintes que les laboratoires pharmaceutiques !

### 3- Vous venez d'adhérer au pôle CBS : quelle est votre vision du rôle d'un pôle de compétitivité et quelles sont vos attentes et votre souhait de vous impliquer dans la dynamique et communauté CBS ?

Pour nous, un pôle de compétitivité a une triple vocation : aider les entreprises à monter des projets collaboratifs innovants, informer les adhérents sur les différents projets et aides existants et faciliter les contacts entre membres, et enfin assurer un relais auprès des autorités (administratives, réglementaires,...) qui ont parfois tendance à brider l'innovation et la compétitivité et contribuer à améliorer le contexte global d'accompagnement de l'innovation en tenant compte des propositions du terrain.

Nos activités étant centrées sur la pharmacie « classique », nous sommes tout spécialement sensibles à tout ce qui concerne le contexte réglementaire. Nous attendons donc notamment du pôle CBS une veille active sur ce sujet ainsi que les interventions correspondantes si nécessaire. Et nous serons donc intéressés pour participer à tout groupe de travail sur ces sujets.

